

Interpellation CFE-CGC en vue du sommet social de mai 2010 avec le Président de la République et les membres du gouvernement

Contexte

Dans les semaines à venir, le Président de la République va réunir un "**sommet social**". Les salariés et retraités doivent être sécurisés dans le cadre du plan de relance mais également à plus long terme dans une dynamique de soutenabilité et de solidarité intergénérationnelle.

Les techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres sont de plus en plus attaqués par un égalitarisme forcené qui ne peut que tirer notre pays vers le bas. Cette population qui travaille d'arrache pied pour gagner sa vie est victime d'une double peine, elle gagne suffisamment pour payer tous les impôts et taxes possibles ou imaginables et trop pour bénéficier d'une aide quelconque. Résultat, entre le forfait jour et une série de priorités à géométrie variable, la pression est à son comble pour arriver à tout gérer.

La CFE-CGC tire la sonnette d'alarme !

La CFE-CGC portera des messages forts de l'encadrement lors de ce sommet social. Au travers de ses propositions, elle entend recréer les conditions décentes de travail, de salaire et de déroulement de carrière pour l'ensemble de l'encadrement.

I. L'emploi est la première priorité

Il n'y aura pas de création d'emploi sans dynamique économique, sans vision de long terme et sans une sortie rapide d'une logique économique désastreuse reposant sur la financiarisation.

1) Pour la CFE-CGC une relance économique par l'investissement physique est indispensable. A ce titre la CFE-CGC demande :

- Une véritable politique d'investissements publics et privés en « grenellisant » notre économie ;
- Une vision dépassant le territoire français au service d'un développement de grands projets européens : énergie électrique, infrastructures gazières, pétrochimie et raffinage, télécoms : autoroutes de l'information, Galiléo, réseau ferré, observation de la Terre, accès indépendant à l'espace...

- Des mesures favorisant l'accès au crédit pour l'ensemble des entreprises et notamment pour les PME-PMI. Une politique contraignante doit être mise en place vis-à-vis des banques qui se "sourcent" à 1% et prêtent à des multiples de ce taux (au prétexte de facteurs de risques) incompatibles avec la relance des investissements productifs ;
- Un encadrement ferme, des formes de restructurations, d'externalisation et de délocalisation (sous-traitance).
- La mise en place d'une véritable politique de logement permettant aux salariés de se loger à proximité de leur emploi et non à une heure ou deux de transports pour des raisons de coûts, au détriment de toute logique de qualité de vie, de prévention du stress et du développement durable.

2) Pour la CFE-CGC une relance économique par l'investissement immatériel est également un point clé de notre développement

A ce titre il est important pour la France de :

- Favoriser l'innovation par une politique de recherche et développement active tant dans le secteur public que privé ;
- Développer l'apprentissage pour favoriser l'insertion des jeunes ;
- Mettre en place des formations pour les jeunes qui collent avec les besoins des professionnels et les perspectives d'emplois (notamment pour le secteur hôtellerie - restauration) ;
- Mettre en place les actions de formation tout au long de la vie permettant d'élever le niveau de qualification, d'améliorer l'employabilité et de se préparer aux emplois de demain ;
- Développer les liens entre les universités, les entreprises et les trois fonctions publiques pour favoriser une entrée plus rapide dans le marché du travail tout en améliorant la porosité dans le cadre des redéploiements ;
- Développer la connaissance territoriale des métiers en tensions et des métiers nouveaux et en dresser la cartographie ;
- Favoriser les dispositifs de relocalisation d'entreprises en France afin de créer des emplois pérennes dans tous les secteurs ;
- Mettre en place des mesures pour favoriser le redéploiement des salariés : prime de mobilité, accompagnement du déménagement... ;
- Poursuivre les négociations issues de l'ANI sur la modernisation du marché du travail relatives à la mobilité et au logement ;
- Poursuivre la lutte contre toutes les discriminations à l'embauche : seniors, jeunes issus de l'immigration.... ;

- Garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes par la mise en place de sanctions financières pour les entreprises récalcitrantes car, entre autres, le salaire tout au long de la carrière est la base de la retraite.

II. L'avenir des retraites passe d'abord par une concertation sérieuse

A l'heure où nous entrons dans une négociation sur la nième réforme des retraites, la CFE-CGC veut redonner confiance aux jeunes avec un système de répartition soutenable pour toutes les générations.

Il est également primordial d'arrêter d'opposer les trois fonctions publiques au secteur privé, la CFE-CGC propose donc de raisonner sur la base d'un taux plancher de remplacement.

De même, Il faut éviter de laisser un boulevard aux financiers pour vendre des outils de capitalisation qui doivent rester des outils marginaux car déconnectés des contraintes générées par les évolutions démographiques. Par contre, l'accession à propriété (résidence principale) est une forme de capitalisation que promeut la CFE-CGC, notamment pour les jeunes générations qui, entre autres, souffrent actuellement des prix excessifs.

Dans un contexte économique tendu mais une croissance internationale soutenue, il y a matière à donner espoir et visibilité de long terme aux jeunes, c'est un impératif !

La CFE-CGC défend les points suivants :

- Créer un seuil minimal de retraite pour chacun en proportion des derniers salaires d'activité ;
- Remettre à plat les exonérations de charges patronales ;
- Elargir l'assiette des financements de la protection sociale (famille, maladie ...) de manière à réorienter des points de cotisations vers la retraite. A ce titre, la Contribution Sociale sur la Consommation (CSC) est un excellent vecteur ;
- Mettre en place des ressources supplémentaires dédiées aux régimes de retraite ;
- Instaurer une retraite à la carte autour d'un âge pivot ;
- Développer des mesures incitatives pour l'emploi des seniors (amélioration des conditions de travail, possibilité d'accéder normalement à la formation et de véritables déroulements de carrière) ;
- Favoriser l'emploi des jeunes ;
- Prendre en compte les années d'études dans la retraite ;

- Adapter les sorties d'activité pour pénibilité en parallèle au dossier retraite, en prenant bien en compte toutes les formes de pénibilité : physique, psychique...
- Réformer également les régimes des élus de la République des différentes chambres qui se doivent, enfin, de donner l'exemple.

L'avenir des retraites passe par l'amélioration des conditions de travail afin de favoriser l'attractivité des postes de travail pour les seniors. Les études de l'observatoire du stress piloté par la CFE-CGC montrent que près de 28% des personnes interrogées envisagent un départ anticipé à cause des facteurs de stress trop éprouvants. La pénibilité psychique et cognitive est trop sous-estimée. Les salariés fuient autant le travail qu'ils sont attirés par la retraite. La reconnaissance des affections en rapport avec le stress permettra le changement de cette situation par le biais des incitations économiques.

III. Il est important de dégager des ressources justes et pérennes

La composante travail doit être rémunérée en intégrant les gains de productivité dans les évolutions salariales. Se faisant elle contribuera au financement de la protection sociale.

Elle pourrait également avantageusement, vis-à-vis d'un plus grand nombre, intégrer une meilleure distribution du profit en utilisant les outils existants en conformité avec les déclarations du Président de la République.

Les mesures sociales doivent être financées par une refondation de la politique fiscale française tournée vers une plus grande équité.

- Supprimer certaines mesures de la loi TEPA qui sont inacceptables dans le contexte de crise que nous traversons ;
- Etudier, évaluer puis simplifier le florilège d'exonérations accordées aux entreprises ;
- Supprimer les niches fiscales improductives ;
- Supprimer la résidence principale du champ de l'Impôt Sur la Fortune (ISF)
- Remettre à plat le triptyque : ISF, bouclier fiscal et impôts sur les revenus
- Créer une fiscalité taxant au même niveau capital et travail de sorte à éviter de favoriser les rentes improductives qui pénalisent la croissance et l'emploi ;
- Au niveau européen, voire international, développer une fiscalité « verte » pour éviter les asymétries qui favorisent les importations (donc dégradent notre balance commerciale) tout en détériorant la planète ;
- Mettre en place une contribution sociale sur la consommation pour pérenniser et améliorer notre protection sociale dans son ensemble ;

- Mettre en place des mesures favorisant le partage de la valeur ajoutée (épargne salariale, intéressement et participation dans les entreprises sans oublier les salariés des PME/PMI...)

Il est urgent de redéfinir une politique fiscale qui ne massacre plus l'encadrement et l'ensemble des classes moyennes.

Plus globalement, au niveau international, il est grand temps que la France porte, la CFE-CGC le demande ouvertement, la mise en place de mécanismes de taxation de l'économie virtuelle pour limiter les spéculations et, d'autre part, financer le développement d'une économie plus sociale tournée vers le bien être de tous.